

FICHE DE POSTE

Externe/interne
Session (2022_2023) profil n°2022_ 01

Intitulé du poste (F/H) : Enseignant(e) non titulaire de l'Ensab Champs Disciplinaire : TPCAU Profil n°: 2022_ 01	Catégorie statutaire : A Corps : Quotité : 35% (112 heures ETD) Contrat de droit public du 01/09/2021 au 31/08/2023
--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant praticien du supérieur DDAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne
CS 16427 44 boulevard de Chézy
35064 RENNES CEDEX

Missions et activités principales :

- **Charges pédagogiques :**

L'encadrement des ateliers de TPCAU en Licence est actuellement structuré sur la base d'un groupe de 16-17 étudiants par enseignant. En licence 1 et 2, la coordination est assurée par un ou plusieurs enseignants titulaires qui encadre également les cours théoriques liés au projet. Suivant les semestres, les sujets sont soit communs à toute la promotion, soit répartis entre groupes d'enseignants. A l'intérieur de ce principe général, les adaptations sont décidées par semestre entre enseignants.

L'enseignant(e) s'engagera en cycle licence à deux enseignements consacrés à l'atelier de projet. Il/Elle devra s'inscrire dans la thématique proposée du semestre et dans la ligne pédagogique en coordination avec l'enseignant(e) référent(e).

Au premier semestre (L3), E512 : Atelier de projet (112h TD, soient 112 HETD).

La thématique de l'existant permet à l'étudiant de L3 d'aborder une synthèse des approches constructives et conceptuelles du projet dans un espace bâti singulier et contraint. Il devra appréhender l'existant comme un matériau de projet, historique, plastique, technique, spatial en questionnant sa capacité à se transformer par des interventions architecturales multiples. La pédagogie sera pluridisciplinaire et intégrera notamment des outils artistiques et théoriques afin d'envisager des scénarios prospectifs.

- **Autres charges :**

L'enseignant(e) recruté(e) participera activement à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSA de Bretagne. Il/elle pourra être associé.e à toutes les activités de l'ENSAB, y compris dans le cadre de démarches partenariales. La participation à l'évaluation des étudiants, à la journée portes ouvertes, aux réunions pédagogiques et aux conseils et jurys de fin de semestres et de fin de cycles est obligatoire.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expérience dans l'enseignement de projets en école d'architecture d'au moins trois ans.
- Pratique professionnelle avérée en tant que maître d'œuvre

Titres ou diplômes requis :

- Architecte
- Ou tout autre diplôme d'enseignement supérieur de niveau master démontrant d'une capacité à répondre aux attentes

Durée d'exercice d'activité professionnelle (calculée à partir de la date d'obtention du diplôme)

- 5 ans minimum ;
- Dérogations possibles par le directeur.

Savoir-faire

- Pédagogie en enseignement supérieur souhaitée
- Cours et TD appliqués par groupe restreint

Savoir-être (compétences comportementales)

- Capacité de travail en équipe ;
- Capacité à encadrer un groupe d'étudiants ;
- Bienveillance, sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiants aux profils variés.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Bretagne appartient au réseau des 20 écoles nationales d'architecture françaises. Située au centre de Rennes, elle accueille 600 étudiants, dont certains étrangers, répartis entre la Licence, le Master et le Doctorat, et 60 candidats à l'HMONP ; elle propose également des sessions de formation continue. L'admission se fait *via* Parcoursup, sans critère de filière de baccalauréat, ou par validation des acquis (env. 15/an). L'enseignement, dispensé par plus de 60 enseignants avec le concours de 35 agents, s'organise autour de cours théoriques et d'ateliers de projet couvrant l'ensemble des champs disciplinaires liés au métier d'architecte. Dans le programme pédagogique 2022-2027, le cycle Licence a pour objectif de délivrer un socle de compétences fondamentales ; le cycle Master, organisé en domaines d'études, offre des ateliers de projet communs aux M1 et M2, des séminaires de savoirs et des approfondissements. En complément de ce cursus général, qui inclut des stages obligatoires et la possibilité d'une mobilité internationale, plusieurs spécialisations sont proposées : un cursus d'architecte-ingénieur avec l'INSA Rennes, dès la Licence ; et, avec l'Université Rennes 2 : un Master en Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI), une bi-diplomation Histoire, Théories, Critique de l'Architecture (HTCA) et un parcours au sein de l'École Universitaire de Recherche "Approches créatives de l'espace public" (EUR-CAPS).

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera sous l'autorité directe du directeur de l'établissement.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant(e) recruté(e) sera en lien avec l'enseignant titulaire de l'unité d'enseignement, mais aussi avec la Cheffe du service des Etudes, les personnels enseignants et administratifs de l'ENSAB.

Perspectives d'évolution :

L'enseignant(e) recruté(e) participera activement à l'actualisation et à l'évaluation permanente du projet pédagogique de l'ENSA de Bretagne et à la définition des évolutions nécessaires en termes de contenu et de transversalité. Les contenus des enseignements sont susceptibles d'évolution en adéquation avec le projet d'établissement de l'école à venir

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Composition du dossier de candidature

(Envoi par mail uniquement –format PDF)

- Déclaration de candidature comportant le ou les profils de postes visés, avec coordonnées téléphoniques et adresse mail où le candidat peut être joint rapidement
- Note d'intention pédagogique (2 pages dactylographiées maximum, caractère 10 minimum) en lien avec les unités d'enseignement visés
- Curriculum vitæ détaillé (3 pages maximum)
- Dossier de référence en lien avec les enseignement visés (maximum 20 pages)
- Copie des diplômes ou titres (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- Copie de la carte d'identité recto verso et de la carte vitale (ou attestation de droit)
- Fiche de renseignement pour le recrutement des ENT

PRECISION : LE NON RESPECT DES MODALITES D'ENVOI DES PIECES DEMANDEES, DU FORMAT ET DU NOMBRE DE PAGES ENTRAINERA L'IRRECEVABILITE DE LA CANDIDATURE

Candidatures à envoyer par mail uniquement à : recrutementenseignants@rennes.archi.fr en référénçant le profil de poste visé dans l'objet du mail.

CALENDRIER :

Date limite de réception des dossiers par mail : **27/06/2022** (Minuit délai de rigueur, les candidatures reçues postérieurement ne seront pas examinées)

Date prévisionnelle des entretiens : **Semaine 28 : 11 et 12/07/2022** – présence indispensable requise si dossier de candidature présélectionné.

